Comment cartographier la complexité des trajectoires migratoires de clandestins ?

LIAGRE Romain
ATER, docteur en géographie
Laboratoire Dynamiques des Réseaux et des Territoires - EA 2468
Université d'Artois – 9, rue du Temple
BP 665 – 62030 ARRAS cedex
liagreromain@yahoo.fr

Introduction

L'une des conséquences de la mondialisation est l'augmentation des flux migratoires de toutes natures, et concernant tous les espaces géographiques. Les politiques d'asile se durcissent et les frontières se ferment, alors que dans le même temps les causes géopolitiques de la migration se multiplient (conflits, famines, problèmes écologiques, etc.). De fait, le nombre de ceux que l'on appelle couramment « clandestins », terme polysémique sous lequel on peut déceler quantité de situations, augmente.

Il est courant, dans les productions scientifiques, ou pas (journaux, rapports), d'agrémenter le récit de cartes représentant les itinéraires censés avoir été empruntés par les clandestins. Parmi les scientifiques, les géographes ne sont pas les seuls à utiliser la représentation cartographique pour construire et illustrer leurs problématiques autour de la question des migrations clandestines (Laacher, (2002)).

L'objectif de ces cartes est de donner du poids au récit, en offrant notamment au lecteur la possibilité de visualiser d'un coup d'œil les chemins parcourus, d'imaginer les pays traversés et les difficultés inhérentes à ce type de voyages périlleux à de nombreux égards. Ainsi, la carte doit aider à nous rendre plus visibles ces individus à la marge le temps de leur périple, nous rendre plus « réels » les itinéraires empruntés.

Il est assez rare que l'on se pose la question de la légitimité de cartographier des itinéraires migratoires clandestins, et que l'on s'interroge sur la manière dont sont construites les cartes. Car en effet, il est de fait admis par la communauté scientifique que la carte possède une valeur propre, qu'elle représente et qu'elle est une ou la vérité sur un phénomène particulier.

L'objet de cette communication est ainsi à partir d'un exemple précis, d'interroger la manière dont les géographes se saisissent à travers l'outil cartographique, de la complexité des itinéraires clandestins. Pour le dire autrement, nous nous posons ici la question de la place de

la technique cartographique, outil par excellence du géographe, dans l'étude et l'analyse des itinéraires clandestins et des espaces traversés. Comment représenter l'errance et la marge, avec des instruments scientifiques codés et rationnels? Quel sens cela peut-il avoir au regard de la complexité des récits de vie, par exemple de ceux que nous avons pu réaliser auprès des clandestins de la région de Calais?

Pour répondre à cette question, nous nous appuierons sur notre propre travail de cartographie des itinéraires de clandestins rencontrés au Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire (CHAUH) de Sangatte en 2002¹.

La première partie de notre intervention sera consacrée à une critique méthodologique de la manière dont ont été produites ces cartes. Cette « déconstruction » du processus d'élaboration des cartes nous permettra de mettre en exergue dans une deuxième partie les éléments qui font obstacle à notre appropriation de la « réalité » des parcours migratoires clandestins.

Cela nous amènera à proposer dans une conclusion exploratoire quelques pistes pour une éventuelle alternative à la cartographie traditionnelle des itinéraires migratoires clandestins, que l'on pourrait chercher du côté de la cartographie interactive et/ou multimédia intégrant une dimension plus dynamique, notamment celle du temps, voire encore grâce aux cartes mentales, où la participation du migrant clandestin au processus créatif serait plus important.

I. La cartographie des itinéraires migratoires des clandestins de Sangatte : des espaces figés, des itinéraires linéaires

Carte n°1 : Principaux itinéraires empruntés par les « réfugiés » Afghans et Irakiens interrogés au centre de Sangatte (mai 2002)

Collecte des récits et traduction

Les récits de voyage des clandestins constituent la matière première pour produire la carte. C'est dès leur collecte que le chercheur est confronté aux premières limites de son travail, qui jouent un rôle fondamental dans la production finale. L'objectif initial est simple, il s'agit de connaître les villes, régions ou pays d'origine des clandestins, quelles routes ils ont empruntées pour arriver au centre, par quels moyens de transport, et combien de temps leur périple a-t-il duré ?

¹ LIAGRE, (2002)

Lors de notre travail au centre de Sangatte, nous nous sommes focalisés sur les deux principales nationalités passées par le centre entre septembre 1999 et décembre 2002, c'est-à-dire les Iraqiens et les Afghans (environ 40% et 27% du total). Il nous fallait donc travailler avec un traducteur qui, s'il maîtrisait l'arabe du Maghreb, ne cernait pas nécessairement toutes les subtilités de celui du Moyen-Orient. Quant au traducteur afghan, lui-même était un ancien « candidat à l'Angleterre », fixé au centre de son propre gré et employé comme médiateur-traducteur par la Croix-rouge, qui avait appris le français au contact des autres médiateurs notamment.

Les spécialistes de l'entretien savent combien cette technique comporte de biais potentiels liés à tous les filtres entre l'enquêté, le traducteur, et l'enquêteur. Ces filtres sont nombreux et interagissent : ils relèvent à la fois de la nationalité, du genre, de la catégorie socio-professionnelle, etc. De plus ils sont dans ce cas précis suractivés par le rapport entre le clandestin, qui est en lui-même un objet d'étude particulier, sans statut de fait, et l'enquêteur, considéré (avec suspicion) par le migrant tantôt comme journaliste, tantôt comme scientifique, ou encore comme policier². De toutes les manières, le clandestin n'a pas tellement d'intérêt à dire la vérité aux personnes qui l'interrogent, ou alors seulement partielle, ou volontairement transformée. Les itinéraires racontés et décrits se sont donc rapidement avérés identiques les uns aux autres et, à peu de détails près, stéréotypés quant au mode de transport, aux villes-étapes traversées, etc.

Confusion mémorielle, oublis volontaires

Les conditions matérielles dans lesquelles sont endurés et vécus ces voyages sont particulièrement génératrices de traumatismes susceptibles de perturber les souvenirs, de favoriser le refoulement de cette épreuve. Ceci constitue un obstacle supplémentaire à la production d'une carte au plus proche de la réalité.

Les conditions sont celles relatées avec force dramaturgie par les media, mais qui n'en demeurent pas moins réelles : le stress permanent de la vie en clandestinité (angoisse, peur et incertitude quant au lendemain), la durée et la pénibilité du voyage (cachés sous des essieux de camions, dans la soute des bateaux ; certains d'entre eux s'installent de quelques semaines à plusieurs mois afin de travailler et payer la suite du voyage aux passeurs), conditions de vie générales précaires (faim, soif, froid, chaleur, manque de sommeil, insalubrité des lieux où ils

² Sous le terme de policier, nous considérons tout type de représentant de la loi : Police aux frontières, douanes, juges, etc.

tentent de reposer leur corps, etc.). La combinaison de tous ces facteurs crée nécessairement un processus de refoulement et/ou de confusion dans les souvenirs.

Un récit mythique?

Dès lors, à Sangatte, à mesure qu'il est (ra)conté, le voyage se (re)crée au fil du récit, mêlant le vrai et le faux, le réel et l'imaginaire, le vécu et les impressions de vécu, les souvenirs plus ou moins vagues, la mythification de la réalité, les fantasmes.

La carte des itinéraires, issue de ces récits, n'est ainsi plus une carte de la « vraie » réalité telle qu'un observateur neutre aurait pu l'analyser, mais celle d'un vécu particulier, une carte du souvenir, de l'expérience telle qu'elle a pu être ressentie ou aurait pu être vécue, de l'imaginaire. Le géographe ne doit plus se faire cartographe du réel, mais doit tenter d'être le cartographe du sensible, de la douleur, de la souffrance, des difficiles conditions de l'exil et de la clandestinité (notamment le fait de se cacher perpétuellement), du brouillage des repères spatio-temporels.

Le produit final, la carte offerte au lecteur, est souvent (sauf à réaliser une investigation journalistique en suivant les clandestins tout au long de leur périple) fondée sur des données rapportées floues et plus ou moins erronées. Cette réalité, plus que sur d'autres problématiques migratoires, est ainsi à relativiser. Le géographe-cartographe doit se montrer humble quant aux résultats qu'il propose et présente comme une vérité.

On le voit bien sur la carte projetée ici, nous avons tracé de simples lignes pour représenter les itinéraires migratoires des clandestins. Or, nous avons pu constater à travers les récits collectés à Sangatte qu'il n'y a pas de linéarité dans leur périple. S'il existe bien un lieu de départ (le village, la ville d'origine) que l'on connaît généralement assez bien, il n'est toutefois pas aisé de caractériser et de représenter les autres espaces traversés par les migrants. A l'exception des espaces de départ et d'arrivée, tous les pays comme la Turquie, la Grèce ou l'Italie semblent identiques. Pourtant, et les récits nous le prouvent, ces espaces se caractérisent différemment. Ils tiennent à la fois lieu de (re)-départ, d'arrivée (toujours plus ou moins provisoire), de transit. Et c'est justement cette dynamique de recomposition qui rend difficile la représentation pour le géographe. Les espaces se redéfinissent sans cesse et jonglent avec les fonctions, ils peuvent être transitoires un jour, devenir définitifs le lendemain (ou du moins le croit-on), et à nouveau se transformer en lieu de départ quelques semaines ou quelques mois plus tard. La difficulté est alors d'essayer d'établir une typologie de ces lieux traversés, qui peuvent avoir à la fois des fonctions de départ, de transit, et d'arrivée.

Les itinéraires sont eux aussi difficile à définir³ puisque le voyage, contrairement à une idée répandue, n'est guère prévu à l'avance. Les clandestins rencontrés à Sangatte avaient rarement, voire jamais, décidé de la route à suivre. Les deux extraits qui suivent sont particulièrement significatifs :

« On ne connaît pas les pays qu'on traverse, ou à peu près. C'est la nuit, on a peur, il faut se dépêcher. Il faut se cacher. En plus, tu suis les passeurs, tu leur fais confiance, sans savoir vraiment où ils t'emmènent⁴. »

« Le voyage, c'est la nuit noire, parce que tu ne sais jamais où tu es, ni où on t'emmène, ni avec qui tu vas, ni par où tu vas passer. Tu ne sais pas si c'est dangereux. Je ne connaissais pas les pays que je traversais⁵. »

L'autre point important concerne le caractère statique des cartes présentées ici. Cette méthode nous paraît tout à fait limitée pour représenter un phénomène qui, de par sa nature même, est dynamique. Sur ces itinéraires, aucun élément dynamique ne ressort. On ne peut saisir les causes géopolitiques, économiques, sociales, des départs. Rien n'est présenté concernant les réels obstacles aux frontières, etc. La représentation des moyens de transport est particulièrement limitée aussi ; cette carte ne présente finalement que deux choses, la direction du trajet et l'origine des migrants.

II. Un rapport altéré au temps et à l'espace

A partir de cet exemple précis de travail cartographique sur les clandestins de Sangatte, il ressort que l'élément « perturbateur » principal de la cartographie des itinéraires clandestins vient de leur rapport au temps et à l'espace, induit par la condition même de leur statut.

Il n'est pas ici question de proposer une réflexion épistémologique *stricto sensu* autour de la notion de clandestin. Il faut toutefois, puisque ce statut joue un rôle primordial quant à leur façon d'appréhender l'espace et le temps, de s'y inscrire, de représenter et de se représenter leurs itinéraires, apporter quelques éclaircissements sémantiques.

³ Voir notamment les cartes d'Alice MAUGERI in Itinéraires clandestins, disponibles sur [http://blog.mondediplo.net]

⁴ Un Iraqien interrogé au CHAUH en mai 2002

⁵ Un Syrien interrogé par S. Laacher, in <u>Après Sangatte... Nouvelles immigrations, nouveaux enjeux, 2002, p. 48</u>

Le mot clandestin a pour racine latine *clam* qui signifie « en secret », terme qui viendrait luimême de *celare* signifiant « cacher » (qui a notamment donné « cellule », « occulte »...). La racine même du mot évoque déjà que ces individus évoluent cachés, dans le secret, dans des lieux invisibles (ou rendus tels) par les autres. Mais, au-delà de la sémantique, qui sont aujourd'hui ceux que l'on nomme par commodité clandestins? Nous proposons ici une définition, qui prend en compte à la fois des critères juridiques et géographiques, selon laquelle les clandestins sont des individus⁶ qui ont quitté leur pays d'origine pour des raisons majeures (conflits, problèmes d'ordre socio-économique, sanitaire, climatique, atteinte à leur liberté religieuse, d'expression ou autre, etc.) avec pour but de se rendre dans une zone géographique (ici l'Espace Schengen) où ils pourront vivre plus en sécurité (c'est-à-dire travailler, et accessoirement amener et faire vivre leur famille), mais qui n'ont pas les papiers en règle ni pour y résider, ni pour y exercer une quelconque profession.

Il faut aussi bien garder à l'esprit que tout au long de leur route, ils vivent dans la clandestinité. C'est-à-dire que leur quotidien se déroule en marge des lois qui gouvernent les pays traversés, en marge des usages communs de la société, en marge de l'espace ordinaire des habitants « légaux » de ces pays (zones peu fréquentées ou inhabitées⁷). Ce sont, pour reprendre les mots de S. Laacher, des « êtres flottants », qui sont partout et nulle part. Ils sont à la fois extrêmement visibles, et à la fois invisibles puisque soit ils se cachent, soit nous (citoyens, autorités, média) faisons en sorte de ne pas les voir. Ainsi, quiconque aurait traversé le village de Sangatte entre 1999 et 2002, n'aurait pu que croiser des groupes de clandestins, marchant sur le bord de la route en direction du centre, du port, de la gare, ou des grandes surfaces. Leur présence peut être surprenante la première fois, mais ces individus en errance étaient totalement intégrés au paysage des riverains qui ne les voyaient plus, ou presque (que trop ?).

Sur cette question de l'errance, il ressort des entretiens menés auprès des clandestins de Sangatte que tout leur voyage n'est que flottement, que rien n'est linéaire : ni leur « projet⁸ » de départ, ni la route à suivre, ni les moyens employés, ni la destination finale. Au terme de son long travail sur les clandestins dans différentes parties du monde, Laacher confirme cela lorsqu'il écrit :

⁶ La plupart du temps des hommes dans le cas qui nous concerne (environs 80%), même si les familles devenaient un peu plus nombreuses à la fermeture du centre.

⁷ Ports, hangars, forêts, ponts... Il existe ainsi toute une géographie des espaces de la clandestinité qui révèle à quel point les espaces publics légaux sont producteurs de ces lieux où les illégaux et clandestins de toute sorte trouve une place où se cacher.

⁸ Le mot projet est entre guillemets car s'il y a bien projet, et même nécessité de départ, il n'y a pas nécessairement prévision de la destination finale ni même de la route à suivre et des étapes précises à respecter.

« ... le clandestin ne connaît pas la géographie des pays qu'il traverse et n'a donc pas le sens de la circulation. Au moment où il les traverse, il ne lui vient pas à l'idée de se procurer une carte routière ou une boussole [...]. Rabat, Tripoli, Lampedusa, les îles Canaries, Calais ou Londres ne sont que des mots qui évoquent le réconfort et un travail possible ; en aucun cas ils n'indiquent la direction pertinente pour s'y rendre à moindre risque. »

et il ajoute un peu plus loin :

« le clandestin est là alors qu'il devrait être ailleurs. Il est présent alors qu'il devrait être, en bonne moralité, absent des lieux. Cela relativise grandement l'enjeu de l'itinéraire et celui du pays de destination finale : ce n'est pas tant où aller que d'arriver qui devient le souci premier. [...] ... ce n'est pas la destination qui préside à l'itinéraire du clandestin mais bien, de plus en plus, l'itinéraire qui commande la destination finale⁹. »

D'une certaine manière exclus (ou s'excluant eux-mêmes pour diverses raisons) de l'espace commun, ils ne partagent pas non plus en toute logique le temps commun avec lequel ils entretiennent un rapport extrêmement altéré. L'exemple de ce jeune Tchétchène rencontré à Sangatte est tout à fait symptomatique : monté dans un camion à Tbilissi en Géorgie, il n'en ressortira qu'à Calais, et son expérience du voyage était fondée sur les différentes langues qu'il avait entendues (comprises ou devinées) à travers les parois de la remorque. Il lui était donc difficile de faire la distinction entre le jour et la nuit, de savoir combien de jours précis se sont écoulés entre son départ et son arrivée, etc.

Les clandestins ne peuvent que vivre dans une temporalité qui leur est propre, en marge du temps commun réglé par l'alternance régulière travail/repos, jour/nuit, semaine/week-end. Ainsi, pendant que la nuit la plupart de la population dort, eux commencent dès sa tombée à se mettre en route vers les différents points de passage afin de ne pas être vus. L'horloge, le calendrier, prennent difficilement sens dans la clandestinité, car les repères temporels traditionnels sont brouillés, à l'exception de l'alternance naturelle du jour et de la nuit. Quel jour de la semaine sommes-nous, de quel mois ? A quelle date et depuis combien de temps

⁹ LAACHER, (2007)

suis-je parti de chez moi ? Autant de questions que le migrant clandestin peut se poser, et qui, *de facto*, vont brouiller les souvenirs qu'il va bien vouloir transmettre à celui qui tient le rôle de l'enquêteur.

Conclusion exploratoire

Au terme de cette communication il nous faut réfléchir à d'autres pratiques possibles pour cartographier ces trajets clandestins. Ce ne sont ici que des pistes que nous proposons ici, tout à fait discutables et à discuter. L'objectif d'une réflexion sur une autre cartographie des itinéraires migratoires clandestins est de trouver des méthodes pour mieux mettre en valeur l'altérité (notamment celle du temps et de l'espace), la marge, l'invisible, mais aussi la dynamique des mutations des espaces.

Nous n'explorons ici que deux pistes. Avec la première, d'aspect plus technique, nous nous demandons de quelle manière mieux représenter la dimension dynamique, notamment du temps, des changements de fonction des espaces, et du (non)-choix des itinéraires migratoires clandestins. Mais, à moins de présenter toute une série de cartes évolutives sur papier le procédé que nous proposons n'est valable que pour des productions électroniques, en ligne par exemple, grâce à des procédés multimédias assez simples permettant de mieux montrer la dynamique, les discontinuités spatiales et temporelles (des espaces qui changeraient de couleurs, les diverses possibilités de trajectoires, insertion de photos de zones-frontières, on peut aussi imaginer de sons). Ainsi, ces cartes seraient animées et le lecteur pourrait aussi intervenir; on peut par exemple imaginer un lecteur créant son propre parcours migratoire en partant d'Afghanistan vers la Grande-Bretagne, avec des obstacles qui lui seraient signalés et l'empêcheraient de prendre telle ou telle option (exemple d'une frontière fermée avec risque d'emprisonnement, et les conditions d'emprisonnement, de reconduite à la frontière, etc. seraient expliquées dans une fenêtre).

Une autre manière de représenter les itinéraires de clandestins serait d'oublier les questions techniques informatiques et de s'intéresser réellement au récit des migrants. Etant donné l'importance de la recréation du voyage lorsqu'ils se racontent, lorsqu'ils expliquent leur itinéraire, et la part de l'imaginaire, du rêve et des sensations, il serait selon nous tout à fait constructif de faire participer les migrants à la production de la carte, notamment par le biais de la réalisation de cartes mentales. On peut penser que la compilation puis la comparaison de cartes mentales, moins travaillées, moins techniques, serait propre à se rapprocher au plus près de l'espace imaginaire, vécu par les clandestins. N'est-ce pas en effet ce qui compte le

plus, puisque finalement les « nouvelles » cartes d'itinéraires migratoires n'en sont plus, ou rarement, puisque l'on connaît la majorité des trajectoires empruntées (par les media, par la police aux frontières, etc.).

Malgré les biais que nous avons présenté ici, la carte reste un très bon moyen, sinon le seul, pour représenter la réalité de l'espace géographique, et notamment pour retracer le cheminement des migrants, clandestins ou non. L'intérêt du géographe n'est pas toujours de (re)présenter le monde tel qu'il est, ou tel qu'il croit qu'il est, mais plutôt d'essayer de montrer comment il est perçu, comment les différents espaces se structurent, selon les individus concernés, et en lien avec des facteurs externes tels que la géopolitique.

En filigrane en étudiant le « comment ? » de la cartographie des itinéraires clandestins, soulevons d'autres questions fondamentales telles que le « pour quoi ? » et le « pour qui ? » de ce type de production. En effet, en réalisant ce type de cartes sur des objets « politiquement incorrects », on doit se poser la question des codes de la sémiologie graphique, particulièrement rassurants pour le lecteur, puisqu'ils correspondent à nos schémas réflexifs traditionnels. Ainsi, un itinéraire est généralement représenté par une flèche partant des pays dits du sud ou de l'est vers l'Europe occidentale. Qui emploie ces cartes et dans quels buts ? Autant de questions à approfondir par les géographes et les cartographes tant sur les productions à venir que sur celles passées.

BIBLIOGRAPHIE

DUMONT Frédéric, LIAGRE Romain, (2005), Sangatte : vie et mort d'un centre de « réfugiés », *Annales de géographie*, n°641, pp. 93-112

GUERINO Sillère, ROBERT Samuel, (2007-2), Les cartes animées, Mappemonde, n°86

KAUFMANT Armelle, (janvier 2008), Les joueurs africains rêvent d'Angleterre, *Les blogs du Diplo, Visions cartographiques* [http://blog.mondediplo.net]

LAACHER Smaïn, (2002), Après Sangatte ... Nouvelles immigrations, nouveaux enjeux, La Dispute, 121 p.

LAACHER Smain, (2007), Le peuple des clandestins, Calmann-Lévy, 215 p.

LIAGRE Romain, (2002), Les migrations de réfugiés. Etude d'un cas particulier : les « réfugiés » du Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire (CHAUH) de Sangatte, mémoire de DEA, USTL, 112 p.

MAUGERI Alice, (septembre 2007), Itinéraires clandestins, *Les blogs du Diplo, Visions cartographiques* [http://blog.mondediplo.net]